

rencontres

Du 25 septembre 2009  
au 5 février 2010

W. J. R.



Une exposition  
de la Bibliothèque  
de l'Assemblée nationale  
du Québec



*Place aux citoyens*

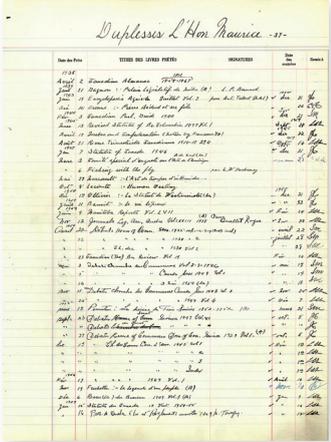


La Bibliothèque de l'Assemblée nationale est heureuse de vous présenter l'exposition *Duplessis*, inaugurée à l'occasion du colloque Duplessis, son milieu, son époque. Cette exposition vous permettra d'en apprendre davantage sur cet homme politique et d'admirer quelques objets qui font partie des riches collections de la Bibliothèque.

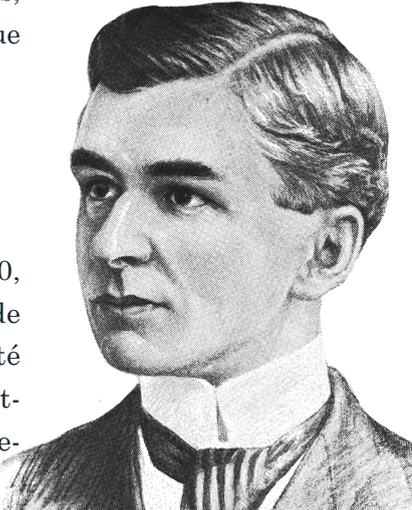
Premier ministre de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959, Maurice Le Noblet Duplessis est sans contredit l'un des personnages les plus marquants de l'histoire politique du Québec. Très peu d'hommes politiques québécois ont suscité autant de débats. Duplessis a été un acteur de premier plan dans le développement du Québec. Afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de son décès, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale désire faire connaître cet homme politique au moyen des différentes sources littéraires, archivistiques et audiovisuelles que contiennent ses collections.

**AVANT LA POLITIQUE**

Né à Trois-Rivières le 20 avril 1890, Maurice Duplessis est le fils de Nérée Le Noblet Duplessis, député conservateur dans le comté de Saint-Maurice de 1886 à 1900 et de Marie-Catherine-Camille-Berthe Genest.



Registre des prêts de la Bibliothèque de l'Assemblée législative  
Collection Assemblée nationale



Maurice Duplessis collégien  
Artiste : Arthur Lemay, années 1940  
Don - Collection  
(Richard G. Gervais - Montréal)

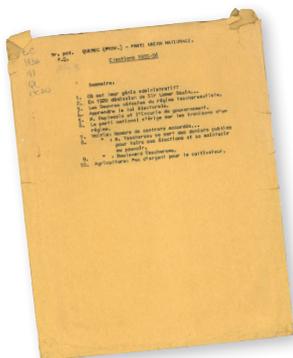
Il fait ses études au collège Notre-Dame à Montréal, au séminaire de Trois-Rivières et, finalement, à l'antenne de l'Université Laval à Montréal.

Admis au Barreau de la province de Québec le 4 septembre 1913, il pratique le droit à Trois-Rivières, dans divers cabinets.

### L'ENTRÉE EN POLITIQUE

Maurice Duplessis se présente une première fois comme candidat du Parti conservateur du Québec aux élections générales de 1923. Il est défait par 284 voix par le candidat libéral Louis-Philippe Mercier. Duplessis obtient toutefois sa revanche sur Mercier à l'occasion des élections générales de 1927 qu'il emporte par 126 voix. Il représente la circonscription de Trois-Rivières sans interruption jusqu'en 1959, d'abord sous la bannière conservatrice puis, à partir de 1936, sous celle de l'Union nationale.

Choisi chef parlementaire de l'opposition par le caucus conservateur en 1932, il est élu chef du Parti conservateur l'année suivante. En vue des élections générales de 1935, le Parti conservateur de Maurice Duplessis s'allie à l'Action libérale nationale de Paul Gouin afin de battre le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau, au pouvoir depuis 1920. Malgré cette alliance, le Parti libéral gagne les élections.



Brochures électorales, 1935-1936  
Collection Assemblée nationale

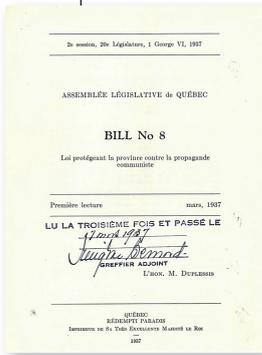
Cependant, les événements des mois suivants vont précipiter la fin du régime Taschereau. Attaqué par Duplessis lors des enquêtes du Comité des comptes publics, en 1936, Taschereau, devant l'ampleur des révélations de corruption, démissionne et son parti est défait aux élections générales du 17 août 1936.

## UN PREMIER MANDAT COMME CHEF DU GOUVERNEMENT



Journal *La Presse*,  
samedi 19 septembre 1936  
Don - Collection  
(Richard G. Gervais - Montréal)

L'Union nationale prend le pouvoir avec un total de 76 députés contre 14 pour les libéraux. Le premier mandat de Duplessis est marqué par l'apprentissage du pouvoir. Il s'impose d'abord comme chef d'une aile parlementaire peu expérimentée. Face à la crise économique des années 1930, son gouvernement adopte des mesures centrées sur les travaux publics, l'aide à la colonisation et aux agriculteurs. Le conservatisme de Duplessis se reflète surtout dans son non-interventionnisme économique, qui laisse toute la place aux trusts de puissances étrangères, qu'il avait pourtant promis de combattre durant la campagne électorale. De plus, les relations avec les syndicats se détériorent rapidement après l'arrivée au pouvoir de Duplessis, qui n'a jamais tenté, durant sa carrière politique, de courtiser cet électorat.

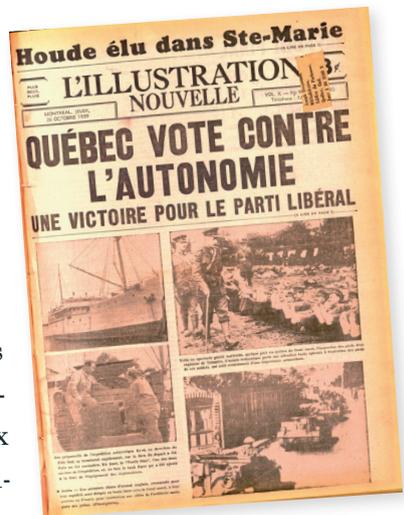


« Loi du cadenas »,  
sanctionnée le 24 mars 1937  
Collection Assemblée nationale

Homme politique proche des électeurs, Duplessis affirme gouverner pour le peuple. Son premier mandat est marqué par l'adoption de plusieurs lois. C'est ainsi qu'est votée, en 1937, la fameuse Loi protégeant la province contre la propagande communiste dite « Loi du cadenas », véritable croisade contre les éléments dits « communistes » de la province. La même année, le gouvernement promulgue la Loi des

salaires raisonnables, qui deviendra la Loi du salaire minimum et adopte la Loi instituant l'assistance aux mères nécessiteuses. Cette loi vient en aide aux veuves et aux épouses dont le mari est interné. Enfin, le gouvernement unioniste établit le crédit agricole, une promesse électorale maintes fois répétée, montrant toute l'importance qu'il accorde aux régions rurales et à l'agriculture.

En 1939, Duplessis déclenche des élections. Elles seront désastreuses pour l'Union nationale, qui se retrouve dans l'opposition avec 15 députés contre 70 pour les libéraux. Ces derniers sont alors dirigés par Adélar Godbout, qui reçoit l'assurance des libéraux d'Ottawa que le service militaire obligatoire ne sera pas imposé au Québec.



L'illustration nouvelle,  
jeudi 26 octobre 1939  
Collection Assemblée nationale

En 1944, malgré la promesse faite cinq ans plus tôt, Ottawa impose la conscription, ce qui fournit des arguments à Duplessis. Après un séjour dans l'opposition et de nombreux problèmes de santé, Duplessis dirige donc son parti vers une victoire aux élections générales de 1944.

### LE RETOUR À LA TÊTE DE LA PROVINCE



Maurice Duplessis

Photo : Roger Bédard, vers 1950

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Direction du Centre d'archives de Québec

Collection Centre d'archives de Québec

P1000,S4,D83,PD94

À son retour au pouvoir, Duplessis gouverne avec fermeté en s'appuyant sur les bases politiques jetées durant son premier mandat. Il continue de soutenir le rôle prépondérant de l'Église catholique dans des sphères comme l'éducation et la santé, et confirme son soutien à l'agriculture et au monde rural, notamment par l'électrification rurale et la voirie.

Le conservatisme de Duplessis est toujours au centre des actions du gouvernement unioniste durant les années 1944 à 1959. Plusieurs lois importantes sont adoptées durant cette période : la Loi constituant le département du bien-être social et de la jeunesse, en 1946, un arrêté en conseil confirme le fleurdelisé comme drapeau officiel de la province de Québec, en 1948, la loi créant la Régie des loyers, en 1954, la Loi de l'impôt provincial sur le revenu, en 1954 et la Loi créant la Commission des valeurs mobilières, en 1955.



Esquisse du drapeau du Québec, 1948  
Collection Assemblée nationale



Ces années au pouvoir sont aussi le théâtre de querelles incessantes avec le gouvernement fédéral. Duplessis défend farouchement l'autonomie provinciale face à un pouvoir fédéral qu'il juge centralisateur. Pour lui, les relations fédérales-provinciales doivent se dérouler dans le respect strict des compétences de chaque juridiction, telles qu'elles sont énoncées dans l'Acte de l'Amérique du nord britannique de 1867.



Mémoire présenté par Maurice Duplessis à la Conférence fédérale-provinciale de 1946  
Collection Assemblée nationale

Les conditions économiques des années d'après-guerre se révèlent nettement plus favorables que durant la période de 1936 à 1939. Pour Maurice Duplessis, la richesse du Québec réside dans les immenses ressources naturelles du Nord québécois. Promoteur infatigable du développement économique de cette région, il en confie la maîtrise d'œuvre aux grandes compagnies anglo-américaines qui, à son avis, sont les seules à disposer du capital financier nécessaire. L'exploitation du fer assurera la prospérité des villes de Schefferville, Baie-Comeau et Sept-Îles. Duplessis sera accusé par ses adversaires de vendre les ressources de la province à vil prix, mais l'essor de cette région n'en sera pas moins le fleuron de sa politique économique.

Sur le plan électoral, Duplessis est réélu sans interruption dans sa circonscription de 1944 à 1959, chaque fois avec d'écrasantes majorités, dont une de 12 261 voix, en 1948. Ses succès électoraux s'expliquent par le lien privilégié et personnalisé de Duplessis avec l'électorat, par une opposition libérale divisée et qui peine à faire élire des députés ainsi que par une carte électorale favorisant les circonscriptions rurales, base de prédilection de l'Union nationale.



Drapeau de l'Union nationale  
Don - Collection (Richard G. Gervais  
Montréal)

## LA FIGURE D'UNE ÉPOQUE



Journal *Le Temps*,  
vendredi 11 septembre 1959  
Collection Assemblée nationale

Maurice Duplessis décède à Schefferville, le 7 septembre 1959, dans l'exercice de ses fonctions. Sa disparition marque la fin d'une époque. Parlementaire redoutable, il maîtrisait les dossiers du gouvernement sur le bout de ses doigts. Duplessis disait d'ailleurs être marié à la province de Québec, lui qui est demeuré célibataire toute sa vie. Entouré d'une députation inconditionnelle, Maurice Duplessis impose son autorité jusqu'à la racine de son parti. Chef incontesté, son prestige, sa personnalité attachante et son sens politique font de lui la figure dominante de son parti et du Québec de l'époque. Le 50<sup>e</sup> anniversaire de son décès nous offre l'occasion de faire connaître davantage cet homme et de mesurer l'ampleur de la marque qu'il a laissée sur le Québec.

***Bonne visite !***



**BIBLIOTHÈQUE  
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-4408  
Télécopieur : 418 646-3207  
Courrier électronique : [reference@assnat.qc.ca](mailto:reference@assnat.qc.ca)  
Catalogue : [www.cubiq.ribg.gouv.qc.ca](http://www.cubiq.ribg.gouv.qc.ca)  
Site Internet : [www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

**HEURES D'OUVERTURE**

Juin à septembre : 8 h 30 à 16 h 30  
Septembre à juin : 8 h 30 à 17 h